



COMMUNE DE LOYAT
11, rue de la Mairie
56800 LOYAT

Envoyé en préfecture le 20/07/2026
Reçu en préfecture le 20/07/2026
Publié le
ID : 056-215601220-20260708-CM20260710-DE

**CONSEIL MUNICIPAL
7 JUILLET 2026
DELIBERATION
CM20260710**

**Le 7 juillet 2026 à vingt heures,
le conseil municipal de la commune de LOYAT,
s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
dûment convoqué par M. Didier BOURNE, maire
Date de convocation du conseil municipal le 30 juin 2026
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19**

Présents : Didier BOURNE, Maud GAVAUD, Sébastien LE RAY, Solène LE MOING, Valérie LANCELOT, Viviane LE BORGNE, Jean-Pierre PAPION, Jean-André GUILLODO, Pierre-Yves JOSSO, Pierrette LELONG, Sonia GUINY, Lionel HUET, Yoann GUIBOUX, Elodie GUILLARD.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Patrice LAMEUL donne pouvoir à Sébastien LERAY, Pascale LE NOUAÏLLE donne pouvoir à Didier BOURNE, James ROWLANDS donne pouvoir à Jean-André GUILLODO, David HAVART donne pouvoir à Maud GAVAUD, Alexandra NOEL donne pouvoir à Solène LE MOING.

Votants : 19

**Après avoir fait l'appel des présents et des pouvoirs le quorum est atteint
Secrétaire de séance Elodie GUILLARD**

Désignation d'un suppléant pour la Commission de contrôle des listes électorales CCLE

Lors de la séance du 9 avril 2026, Monsieur Jean-André GUILLODO conseiller municipal dans l'ordre du tableau
a été désigné membre titulaire de la Commission de contrôle des listes électorales CCLE.

Il est cependant nécessaire de désigner un suppléant.

Il est proposé au conseil municipal :

- De désigner un conseiller municipal pris dans l'ordre du tableau, membre suppléant de la CCLE

Après en avoir débattu, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- De désigner Pierre-Yves JOSSO, conseiller municipal pris dans l'ordre du tableau, membre suppléant de la CCLE

Décision du conseil municipal :

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Pour extrait conforme
Délibération certifiée exécutoire

Le Maire,
Didier BOURNE.